

Technicien fluides H/F

Technicien territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence: 2025-VERSAILLES-300

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée

PATRIMOINE IMMOBILIER

Service concerné

DPI MAITRISE ENERGIE

Catégorie du poste

В

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales:

- Etudie et mets en oeuvre les travaux d'optimisation des fluides comme les séparations de réseaux d'adduction d'eau, les sous-compteurs d'énergie, les sondes et capteurs.
- Etudie et mets en oeuvre les travaux de rénovation des réseaux de distribution de chauffage, Eau chaude sanitaire et eau potable.
- Contrôle les dérives de consommation, identifie et fait réparer les fuites sur réseau enterré dans le cadre de la politique de développement durable de la ville.
- Accompagne les interventions des concessionnaires pour l'Electricité, l'Eau, le Gaz et le réseau de chaleur.
- Maintient la base de données de distribution des fluides dans les sites communaux.
- Est l'interlocuteur privilégié pour les demandes CVC (Chauffage, Climatisation, Ventilation) liés aux logements.

Missions ponctuelles:

• En appui Suivi des interventions de curage des réseaux et bac à Graisse

Votre profil

Formation

Formation :

- Bac +2/3 Thermique, Plomberie ou Electricité
- · Permis B obligatoire

Expérience :

Expérience dans une collectivité territoriale

Savoir faire :

• Solides connaissances techniques : Plomberie, Electricité, Chauffage, Ventilation, Climatisation,

- Connaissance du Code des Marchés Publics
- Bonne connaissance de la conduite de chantier
- Bonne connaissance des technologies de l'information et de la communication
 Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Savoir être :

- · Qualités relationnelles
- Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Sens de l'organisation, esprit de synthèse et rigueur dans les procédures

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

39h/ semaine

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance

Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%

Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)